

# La pratique du sport

La ville de Libourne vous propose une école municipale du sport, des périodes de sport vacances et des randonnées avec la marche nordique.



## École municipale du sport

### Inscriptions

Enfants domiciliés et scolarisés à Libourne : Lundi 23 août 2021

Enfants domiciliés hors Libourne et scolarisés à Libourne : Lundi 30 août 2021

Cette école s'adresse aux enfants scolarisés en classe de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 tous les mercredis matin de 8h30 à 12h pendant les périodes scolaires.

La découverte d'une activité physique dure 3 à 4 séances. Durant l'année ce dispositif municipal permet de s'initier et de pratiquer pas moins de 8 disciplines différentes.

## Dagueys sport 2021

### Tennis de table

- **Tous les mardis de 17h30 à 21h et les vendredis de 17h à 20h du 6 juillet au 31 août au gymnase des Dagueys** : Initiation tout public par l'ASL Tennis de Table – Gratuit / Contact : 07 84 65 42 67
- **Tous Les vendredis de 20h à minuit du 6 juillet au 31 août au gymnase des Dagueys**

Tournoi tout public par l'ASL Tennis de Table – 4 euros l'inscription /Contact : 07 84 65 42 67

### Randonnée à Vélo

## Sport Vacances

La Direction des sports propose aux **6/17 ans** de découvrir des activités multisports pendant les vacances scolaires **dans différents gymnases de Libourne.**

## Comment obtenir la carte Marche Nordique ?

Des randonnées sont proposées les vendredis après-midi et samedis matin, encadrées par deux éducateurs sportifs de la ville de Libourne.


La marche nordique est une pratique venue de Finlande inventée par des skieurs de fond comme entraînement d'été. Cette marche avec bâtons s'est développée comme activité physique pour tous, sollicitant 90% de la masse musculaire. Le mouvement améliore la posture et affine la silhouette. Le dos et les articulations des genoux et des hanches sont ménagés.

**Tarifs** : 32 € pour les Libournais et 44 € pour les non Libournais.

Elle peut être délivrée **à partir de 8 ans.**

**Les pièces à fournir** : Un certificat médical de moins de trois mois précisant la non contre-indication à la pratique de La Marche Nordique, un justificatif de domicile (taxe d'habitation), une photo d'identité, la fiche sanitaire complétée et le règlement intérieur signé que vous trouverez à l'espace familles.

**Tenue de sport exigée.**



**HOTEL DE VILLE**  
42 place Abel Surchamp  
33500 Libourne

**HORAIRES :**  
8h30 > 12h30  
13h15 > 17h